

à chercher çà, & là leur pain. A ces causes voulant acheminer ledit projet à une prompt execution, de notre certaine science, pleine puissance, & autorité Royale par le present Edit, nous avons commandé, & ordonné, commandons, & ordonnons à toutes les Villes, tous les Bourgs, & Villages, chaqu'un endroit soy, d'établir un Hospital General, s'il ny en a point encore d'établi, & là où pareil établissement ne se pourra faire d'y composer un Bureau de Charité; ordonnant en même tems que les uns, & les autres veillent, & soyent attentifs au soulagement des susdits Pauvres mendiants de leur ressort, & pour venir à l'établissement des Hopitaux Generaux, & Bureaux de Charité, voulons que soient gardées les regles, & instructions qui seront amplement deduites dans les Livres qu'on distribuera à chaqu'une desdites Villes, Bourgs, & Villages, & qu'ils prennent encore les avis de nos Gouverneurs, & Intendans de Province; & au cas que lesdites Villes, Bourgs, & Villages rencontrent quelque difficulté à la ponctuelle execution de ce que dessus, Nous les chargeons de recourir à nosdits Gouverneurs, & Intendans afin qu'ils y pourvoyent le plus promptement qu'il leur sera possible, comme nous les en chargeons dans les susdites instructions imprimées, & pour avancer